

# BREF *Thématique*

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France

## L'EMPLOI DES SENIORS EN ILE-DE-FRANCE

### LES PRINCIPAUX RESULTATS

! **Le taux d'activité des seniors est plus élevé dans la région, notamment pour les salariés âgés de 60 ans et plus.**

! **Le taux de chômage des actifs de 50 ans et plus est supérieur en Ile-de-France à celui observé en France, au recensement de la population 2007. Mais cela n'est vrai que pour les hommes. Le taux de chômage des franciliennes âgées de 50 ans et plus est inférieur au taux national.**

! **Les recrutements de seniors ont augmenté au cours des dernières années, mais ils restent peu nombreux, notamment dans certains secteurs d'activité importants dans la région. Lorsqu'ils sont recrutés, les seniors ont une forte probabilité d'obtenir un contrat à durée déterminée.**

! **Les licenciements économiques et les ruptures conventionnelles sont surreprésentés dans les motifs de sortie des seniors, hors départ en retraite. C'est autour de 58 ans que se produisent le plus de départs pour ces motifs.**

! **Les seniors à la recherche d'un emploi ont plus de difficultés à retrouver un poste que les demandeurs d'emploi plus jeunes.**

! **Le passage par une convention de reclassement personnalisée est suivi dans près de 80% des cas par une réinscription à Pôle emploi pour les seniors.**

! **Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi seniors sont peu qualifiés dans l'est et le nord de la région, davantage à Paris.**

! **Les seniors bénéficient peu des mesures de formation proposées aux demandeurs d'emploi.**

La crise économique survenue à l'été 2008 a été marquée par une hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus inscrits à Pôle emploi, hausse renforcée par l'extinction progressive des mesures de retrait du marché du travail, telle que la dispense de recherche d'emploi.

Alors que l'âge légal de départ à la retraite sera progressivement porté de 60 à 62 ans d'ici 2018, on observe déjà une hausse sensible du taux d'activité des seniors entre les deux derniers recensements de la population.

Cette hausse s'accompagne d'une plus grande mobilité des seniors sur le marché du travail. Dans les établissements franciliens du secteur privé et semi-public comptant 10 salariés et plus, la part des seniors dans les entrées et sorties a presque doublé depuis 2000. Toutefois, les contrats proposés aux seniors sont souvent précaires, avec une part importante de contrats à durée déterminée.

De nombreux seniors quittent leur entreprise après un licenciement ou une rupture conventionnelle.

La probabilité de retrouver un emploi est plus faible que pour les autres classes d'âge.



## y Un taux d'activité des seniors plus élevé dans la région que dans le reste du pays

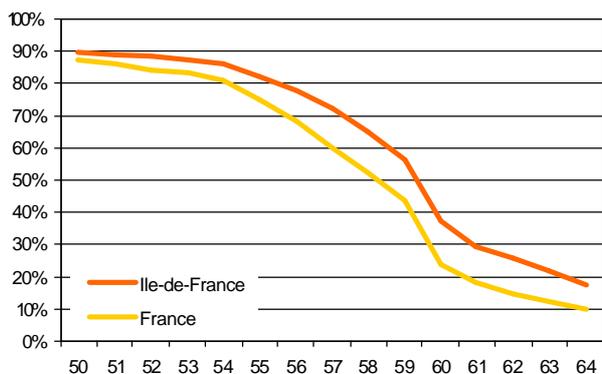
En 2007, le taux d'activité des seniors (50 ans et plus) atteint 66,1 % en Ile-de-France, d'après les résultats du recensement de la population de l'Insee. Il est nettement supérieur au taux national (56,9 %) quel que soit l'âge considéré. Cet écart est très marqué pour les 56-62 ans (plus de 10 points de différence).

Cette propension francilienne à rester plus souvent actif à partir de cinquante ans est observable aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cependant, l'écart avec le taux national est un peu moins important pour ces dernières (+8,8 points contre +9,5 points). Comme dans le reste du pays, le taux d'activité des franciliennes âgées de 50 ans et plus reste néanmoins inférieur à celui des hommes : 62,0 %, contre 70,4 %.

Si les seniors sont plus actifs en Île-de-France, une proportion plus importante d'entre eux est au chômage. Le taux de chômage, au sens du recensement, des seniors en Ile-de-France (8,7 %) est ainsi légèrement plus élevé en 2007 que le taux national (8,2 %).

La situation est différente selon le genre : le taux de chômage régional des femmes âgées de 50 ans et plus est inférieur au taux national (respectivement 8,4 % et 8,8 %). On observe une situation inverse pour les hommes (8,9 % contre 7,6 %). Le taux de chômage des seniors franciliennes est ainsi inférieur à celui des franciliens de la même classe d'âge (de 0,5 point), ce qui différencie nettement la région du reste de la France.

Taux d'activité en 2007 des seniors de 50 ans et plus, par âge détaillé, en Ile-de-France et en France entière



Source : Insee - recensement de la population 2007

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage (au sens du recensement)
Ile-de-France	Femmes	62,0 %	56,8 %	8,4 %
	Hommes	70,4 %	64,1 %	8,9 %
France	Femmes	53,2 %	48,5 %	8,8 %
	Hommes	60,9 %	56,3 %	7,6 %

Source : Insee - recensement de la population 2007

## y Une hausse du taux d'activité des seniors âgés de 55 à 64 ans

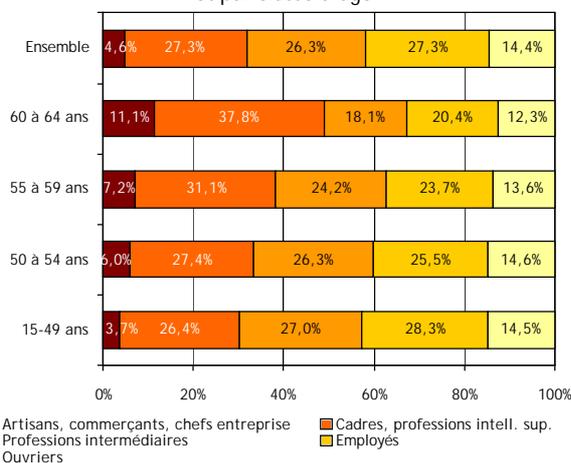
Le taux d'activité des seniors a augmenté ces dernières années. Selon Eurostat, il est passé de 40,2 % en 1999 à 52,5 % de la classe d'âge en 2009, pour les seniors âgés de 55 à 64 ans (enquête emploi Insee). Le taux d'activité a également légèrement progressé pour la classe d'âge 45-54 ans (de 87,6 % à 89,8 %).

Le taux d'emploi a également progressé selon Eurostat. En 2009, il s'élève à 49,3 % de la population francilienne âgée de 55 à 64 ans (+12 points par rapport à 1999). Il est très supérieur à celui observé dans les autres régions de métropole.

## y Une part de cadres plus élevée après 60 ans

La structure socioprofessionnelle des seniors actifs se distingue nettement de celle des moins de 50 ans. Les actifs seniors ayant un emploi occupent plus souvent un emploi de cadre que les classes d'âge plus jeunes. Cette tendance n'est toutefois vérifiée qu'à partir de 55 ans. Chez les seniors de 50 à 54 ans, 27,4 % sont cadres, alors que chez les 60-64 ans, cette part atteint 37,9 %. Ils sont également plus nombreux à occuper un emploi d'artisan, commerçant ou chef d'entreprise, notamment après 60 ans. Le départ en retraite est souvent plus tardif pour cette catégorie socioprofessionnelle.

Répartition des seniors ayant un emploi, par grande qualification et par classe d'âge

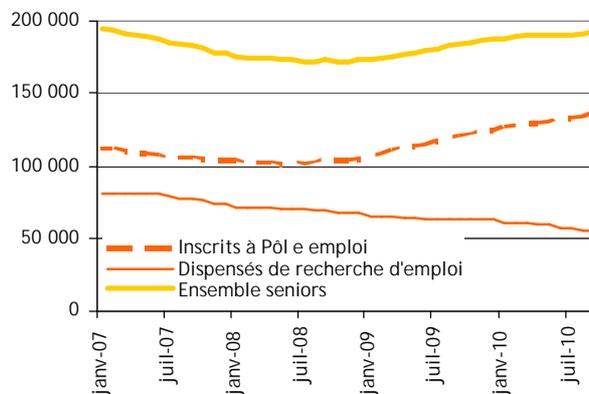


Source : Insee - recensement de la population 2007

## y Forte hausse du nombre de seniors inscrits à Pôle emploi depuis le début de la crise

La crise économique a entraîné une hausse importante du nombre de seniors inscrits à Pôle emploi comme demandeurs d'emploi. En un peu plus de deux ans, il a bondi de plus d'un tiers (+35 % entre juillet 2008 et octobre 2010). A cette date, 137 500 seniors étaient immédiatement disponibles pour occuper un emploi (données CVS, catégorie ABC de Pôle emploi). La hausse a été plus importante pour les hommes que pour les femmes dans cette classe d'âge, et cette différence est plus forte que pour les autres classes d'âge.

Evolution du nombre de seniors au chômage



Sources : Dares / Pôle emploi

Cette forte augmentation est en bonne partie due à la poursuite de la baisse du nombre des seniors sans emploi mais dispensés de recherche d'emploi et non comptabilisés dans les statistiques des demandeurs d'emploi (-22 % de juillet 2008 à octobre 2010). 55 200 seniors étaient dispensés de recherche d'emploi à la fin octobre 2010 dans la région, soit 15 200 de moins que deux années auparavant.

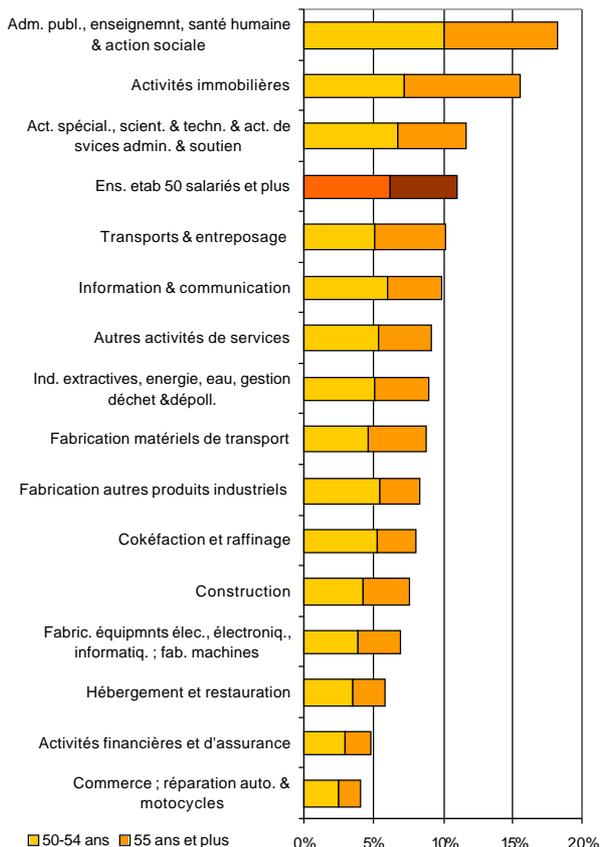
Au total le nombre de seniors au chômage (inscrits en catégorie ABC de Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi), a augmenté de +12 % sur la période, contre +24 % pour les inscrits de moins de 50 ans.

### y Des recrutements de seniors un peu plus nombreux

La hausse du taux d'emploi des seniors conjuguée à l'arrivée à la cinquantaine des classes d'âge nombreuses nées après guerre s'est aussi traduite par davantage de mouvements de seniors sur le marché du travail. En 2009, les recrutements de seniors dans les établissements franciliens de 50 salariés et plus du secteur privé et semi public ont représenté 11 % du total des recrutements de salariés par ces établissements. Cette part est en forte hausse : en 2000, moins de 6 % des salariés recrutés avaient 50 ans et plus. Mais elle reste faible si on la compare à leur poids dans la population salariée francilienne (plus de 21 % en 2007).

Certains secteurs semblent très réticents à embaucher des seniors : commerce et réparation, banque et assurance, hébergement restauration. A l'inverse, plus de 15 % des salariés recrutés dans l'enseignement, santé et action sociale ainsi que dans les activités immobilières ont 50 ans et plus. Dans ces secteurs, les embauches de salariés ayant atteint ou dépassé 55 ans ne sont pas rares.

Part des seniors dans les recrutements des établissements de 50 salariés et plus

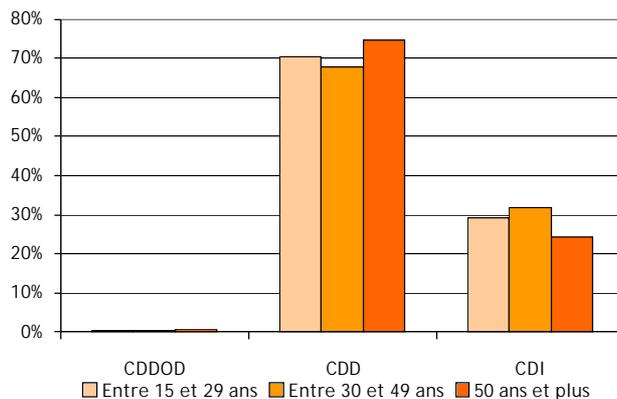


Sources : Dares / DIRECCTE - DMMO 2009 établissements de 50 salariés et plus

La part des contrats à durée déterminée (CDD) dans les recrutements de seniors est très élevée : près de 75 %, soit 5 points de plus que pour les jeunes.

Cette part très élevée est en partie due à une moindre mobilité des salariés en fin de carrière. Ne sont sur le marché du travail que les seniors qui ont toujours travaillé avec des contrats précaires ou ceux qui, ayant perdu un emploi stable, acceptent des CDD car ils ont peu d'espoir de décrocher un contrat à durée indéterminée (CDI).

Répartition des recrutements par type de contrat

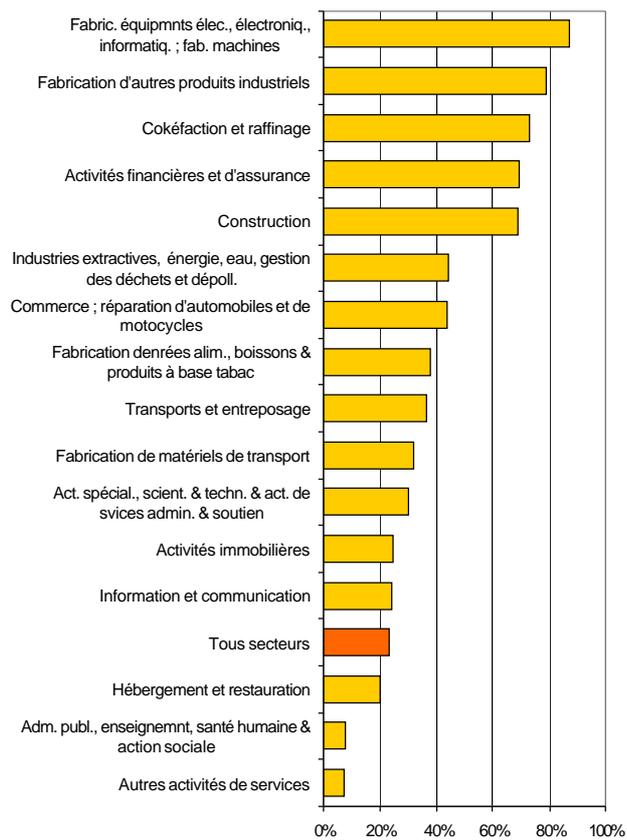


Sources : Dares / EMMO DMMO 2009 établissements de 1 salarié et plus  
\* CDDOD : contrat à durée déterminée à objectif défini

La part des CDD dans les embauches est particulièrement forte dans les secteurs qui recrutent le plus de seniors, tels que l'enseignement, santé, action sociale.

Les secteurs où la part des CDI est plus élevée sont généralement des secteurs qui recrutent très peu de seniors : industrie, activités financières et d'assurance, construction, etc.

Part des CDI dans les recrutements de seniors dans les établissements de 50 salariés et plus

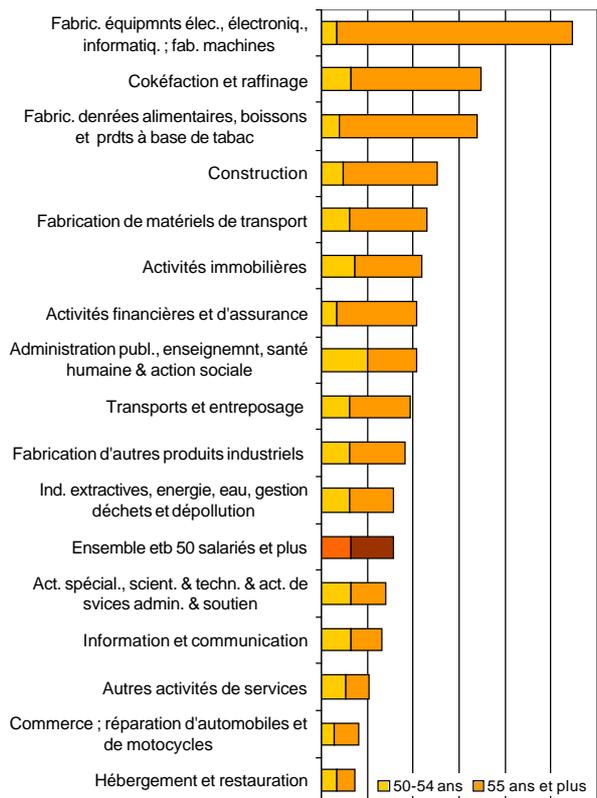


Sources : Dares / DIRECCTE - DMMO 2009 établissements de 50 salariés et plus

y Des sorties dominées par les fins de CDD, mais avec un poids important des licenciements et ruptures conventionnelles

En 2009, les seniors représentent en moyenne 15 % des sorties dans les établissements franciliens de 50 salariés et plus. Cette part est très variable selon les secteurs, en fonction de leur pyramide des âges. Dans de nombreux secteurs industriels (équipements électroniques, IAA, etc.), l'absence de recrutements et la faible rotation de la main-d'œuvre ont entraîné une élévation de l'âge moyen des salariés. Logiquement, Le poids des départs en retraite, en préretraite et des licenciements économiques conduisent à une surreprésentation des seniors dans les sorties.

Part des seniors dans les sorties des établissements de 50 salariés et plus, en 2009

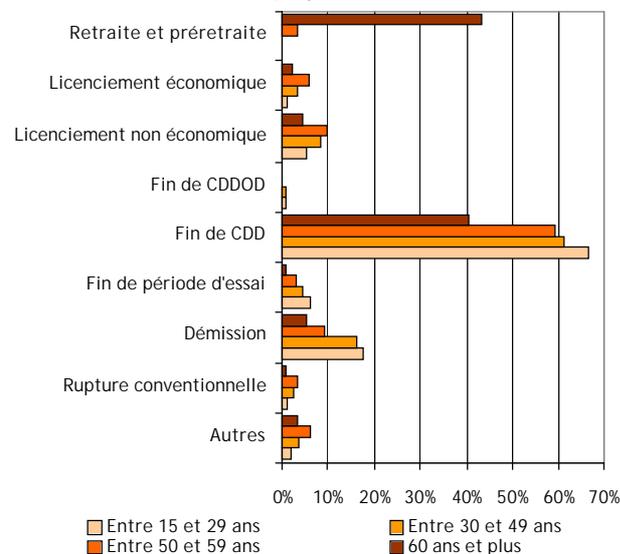


Sources : DARES / DIRECCTE - DMMO

Comme pour les autres classes d'âge, la fin de contrat à durée déterminée est le premier motif de sortie des seniors (un peu plus d'une sortie sur deux dans les établissements de 10 salariés et plus). Cette part est un peu inférieure à celle observée pour les autres classes d'âge (61 % entre 25 et 49 ans, 66 % pour les jeunes âgés de moins de 25 ans). Cela est lié aux départs en préretraite et en retraite, qui ne peuvent concerner que cette classe d'âge. Ces départs représentent 16 % des motifs de sortie des seniors.

Quelques autres particularités apparaissent. Le poids des licenciements économiques est ainsi plus fort que pour les autres classes d'âge : 4,7 % des sorties (5,9% entre 50 et 59 ans), contre 3,4 % entre 30 et 49 ans). Si les licenciements non économiques et les ruptures conventionnelles ne sont pas plus nombreux que pour les 30-49 ans, ce n'est plus le cas, si on isole les 50 à 59 ans : 9,7 % pour cette classe d'âge contre 8,2 % pour les 30-49 ans. Il en est de même des ruptures conventionnelles : 3,4 % des sorties des seniors entre 50 et 59 ans, contre 2,5% entre 30 et 49 ans. A l'inverse, les démissions ne représentent qu'une faible part des motifs de sortie des seniors.

Répartition par motif des sorties des établissements franciliens employeurs, en 2009



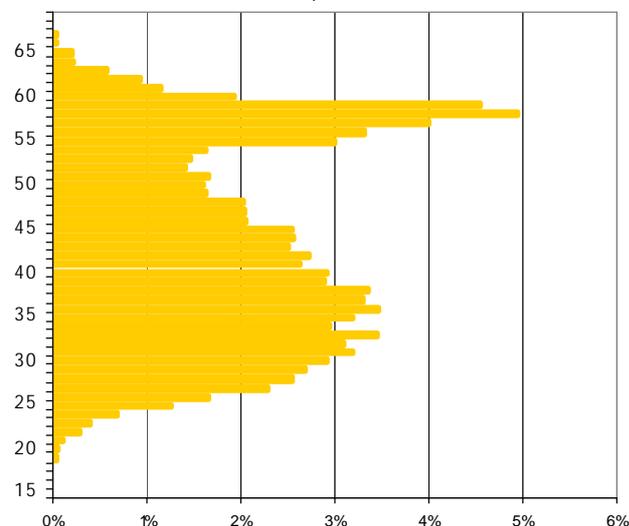
Source : Dares EMMO/DMMO 2009 établissements de 1 salarié et plus

y Des départs nombreux autour de 58 ans suite à un licenciement économique ou à une rupture conventionnelle

Dans les établissements de 50 salariés et plus, pour lesquels on dispose de données plus détaillées, un pic de départs à la suite d'un licenciement économique ou d'une rupture conventionnelle est observé quelques années avant l'âge légal de la retraite. 5 % des personnes sortant pour ces deux motifs ont, en effet, 58 ans, soit un pourcentage très supérieur à leur poids dans les effectifs salariés. A l'inverse, les départs pour ces deux motifs sont très faibles pour les salariés âgés de 50 à 54 ans.

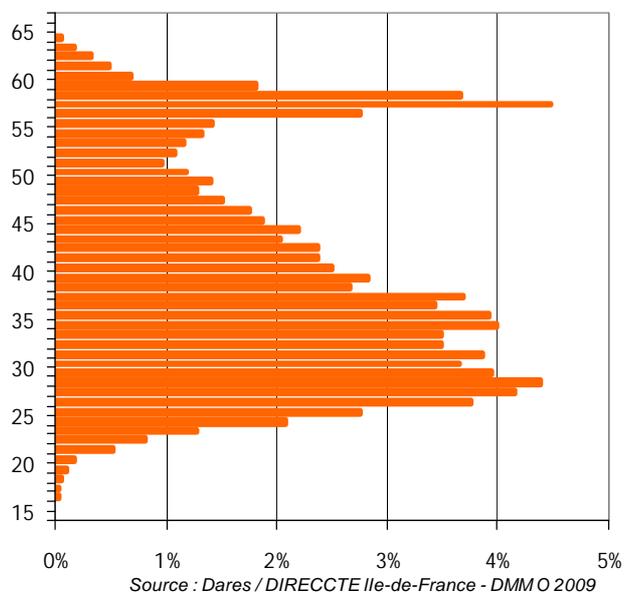
La rupture conventionnelle se différencie toutefois du licenciement économique, car elle concerne aussi de nombreux jeunes actifs. Mais la catégorie socioprofessionnelle des sortants n'est pas la même selon la classe d'âge. Chez les seniors, le poids des ouvriers dans les départs suite à une rupture conventionnelle est particulièrement élevé : 13 % d'entre eux sont ouvriers, 46 % seulement sont cadres. Pour les moins de 30 ans, ce sont surtout des employés. Dans la classe d'âge 30-39 ans, la part des ouvriers n'est que de 5 %, alors que celle des cadres atteint 57 %.

Répartition par âge des licenciés économiques dans les établissements de 50 salariés et plus en Ile-de-France (en %)



Sources : Dares / DIRECCTE Ile-de-France - DMMO 2009

Répartition par âge des ruptures conventionnelles dans les établissements de 50 salariés et plus en 2009 en Ile-de-France (en %)



### y De grandes difficultés pour les seniors à sortir du chômage

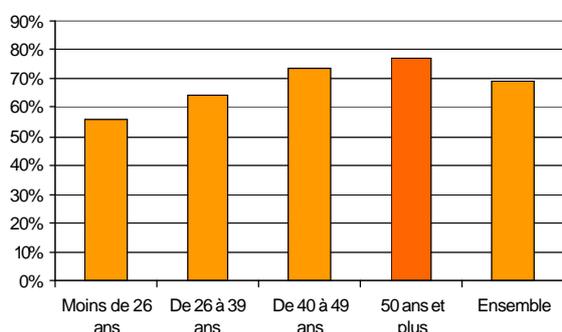
Les seniors ont beaucoup de difficultés à retrouver un emploi. En Ile-de-France, le taux de sortie mensuel des listes de Pôle emploi pour les seniors (hors sortie pour dispense de recherche d'emploi) est ainsi de 7,0 %, contre 12,6 % pour l'ensemble des classes d'âge. Ce taux est très proche de celui observé au niveau de la France métropolitaine (6,8 %).

Ce faible taux peut s'expliquer par un plus bas niveau de formation des seniors. Toutefois, on compte également parmi eux une part importante de très diplômés, notamment chez les hommes.

Le bénéfice d'un accompagnement personnalisé de type CRP / CTP ne leur permet pas non plus de retrouver aisément un emploi. Parmi les demandeurs d'emploi seniors, qui ont adhéré à la convention de reclassement personnalisée<sup>1</sup> (CRP) depuis le début de la mesure et avant juillet 2009, 76,9 % se sont réinscrits à Pôle emploi juste après la fin de la CRP. Tous âges confondus cette part est un peu moins forte : 69,3 %. Elle est la plus faible pour les jeunes : 56,2 %.

En conséquence, plus de la moitié des seniors inscrits à Pôle emploi le sont depuis plus d'un an.

Taux de réinscription après une fin de CRP, par classe d'âge



### y Les métiers recherchés par les seniors demandeurs d'emploi

Les métiers recherchés par les seniors couvrent de nombreux domaines d'activités. On retrouve ainsi, comme pour les autres classes d'âge, des agents d'entretien et assistantes maternelles, mais aussi des cadres commerciaux et administratifs, des employés de bureau, des artistes et professionnels des spectacles. Par département, quelques différences apparaissent. On observe ainsi une prédominance des agents d'entretien et des assistantes maternelles dans le nord et l'est francilien ainsi qu'en Essonne. A Paris, ce sont les professionnels des spectacles qui dominent, alors qu'on retrouve de nombreux cadres commerciaux parmi les demandeurs d'emploi seniors dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine.

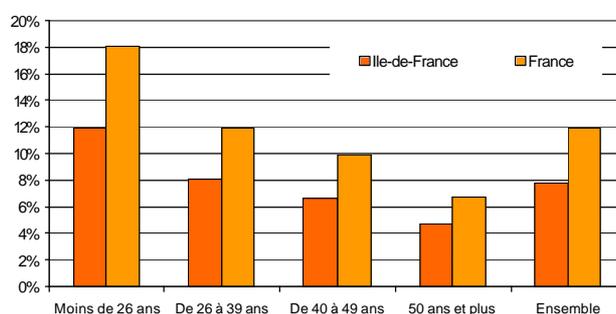
2010	1 <sup>er</sup> métier	2 <sup>ème</sup> métier
Paris	Professionnels des spectacles	Artistes
Seine-et-Marne	Agents d'entretien de locaux	Secrétaires bureautiques
Yvelines	Cadres commerciaux	Agents d'entretien de locaux
Essonne	Agents d'entretien de locaux	Assistants maternelles
Hauts-de-Seine	Assistants maternelles	Cadres commerciaux
Seine-Saint-Denis	Agents d'entretien de locaux	Assistants maternelles
Val-de-Marne	Agents d'entretien de locaux	Assistants maternelles
Val-d'Oise	Agents d'entretien de locaux	Assistants maternelles

Sources : Dares / Pôle emploi

### y Un taux d'accès à la formation peu élevé pour les seniors

Les seniors demandeurs d'emploi bénéficient assez peu des formations à destination des chômeurs. En Ile-de-France le taux d'entrée mensuel en formation des seniors inscrits à Pôle emploi est particulièrement faible: 4,7 % (contre 12,0 % pour les jeunes). Au niveau national, le taux d'accès à la formation est également plus faible pour les seniors que pour les autres classes d'âge; il atteint néanmoins 6,7 %.

Taux d'entrée en formation par âge, en 2010



Sources : Dares / Pôle emploi, exploitation Direccte -Ile-de-France

François RAGEAU

(1) Dans les entreprises de moins de 1000 salariés, lorsque l'employeur envisage un licenciement pour motif économique, il est dans l'obligation de proposer une convention de reclassement personnalisé - CRP - au salarié afin d'aider ce dernier, après la rupture de son contrat de travail, à mener des actions d'orientation, d'évaluation des compétences professionnelles et de formation, afin de favoriser son reclassement.

## LES SENIORS DANS LA DEMANDE D'EMPLOI DE LONGUE DUREE

Fin décembre 2010, environ 71 000 seniors immédiatement disponibles étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an en Ile-de-France, soit 53,4% des seniors demandeurs d'emploi (données brutes). La part de la demande d'emploi de longue durée est structurellement plus importante pour cette classe d'âge : depuis janvier 2005, elle a toujours été comprise entre 48% et 56% de la demande d'emploi totale des seniors. En comparaison, elle ne représente que 37,0% des inscrits âgés de 25 à 49 ans. La part des inscrits de longue durée est particulièrement élevée à Paris, en partie en raison de la présence de nombreux intermittents du spectacle qui, du fait de l'activité du secteur, sont souvent inscrits en permanence à Pôle emploi. Elle n'est inférieure à 50% qu'en Essonne et en Seine-et-Marne. Hors intermittents du spectacle, 50,7% des seniors demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an. Paris reste le département où cette part est la plus élevée (52,5%) mais il ne devance alors le Val-d'Oise que de très peu (52,4% des seniors inscrits).

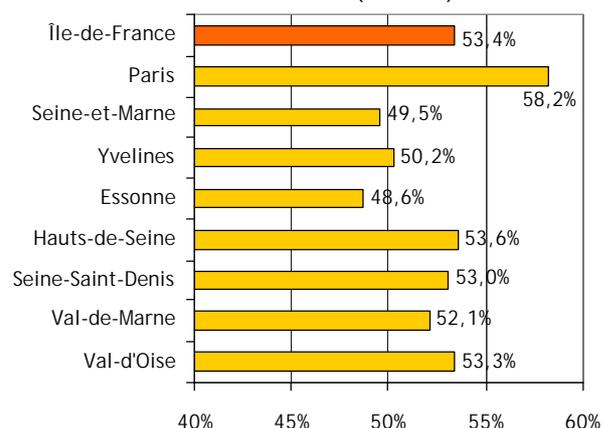
Les hommes et les femmes sont également touchés : la proportion d'inscrits depuis plus d'un an ne se différencie pas de plus d'un point entre les deux sexes au cours des 5 dernières années.

Globalement, 26,3% des demandeurs d'emploi de longue durée sont des seniors en Ile-de-France, mais la part de cette classe d'âge varie selon le métier : elle est ainsi supérieure à 35% dans un nombre non négligeable d'entre eux. Ce sont souvent des métiers ouvriers de l'industrie, tels que ouvriers du textile, de la métallurgie, des industries graphiques. Mais d'autres métiers sont également concernés : services à la personne, métiers du nettoyage. L'inscription de longue durée affecte également quelques fonctions de cadres : formateurs, cadres des transports et de la logistique...

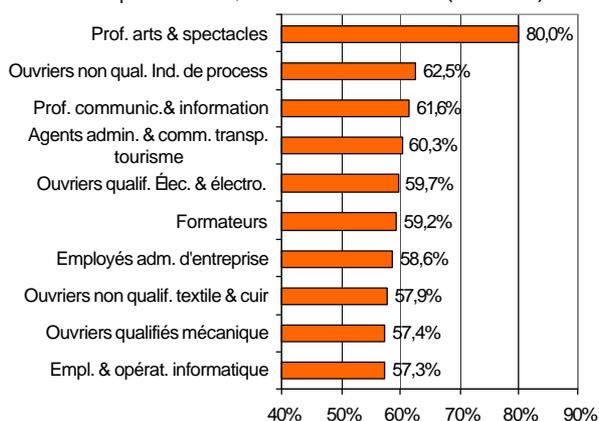
Si l'on raisonne en termes d'écart de situation entre les seniors et la classe d'âge allant de 25 à 49 ans, d'autres métiers apparaissent. Parmi ceux qui comptent plus de 1000 inscrits en Ile-de-France, on relève notamment les caissiers et employés de libre services : 55,7% des seniors inscrits sur ce métier sont présents à Pôle emploi depuis plus d'un an, soit près du double de ce qui est observé chez les 25-49 ans (29,3%). On relève également des écarts importants (supérieurs à 20 points) pour les agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme, les cadres des services administratifs, comptables et financiers, les employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration ou les professionnels de la communication et de l'information.

A l'inverse, dans quelques domaines, on observe un écart réduit entre les seniors et la classe d'âge intermédiaire : la part de la demande d'emploi de longue durée n'est supérieure que de moins de 15 points pour de nombreux métiers d'ouvriers du bâtiment, mais aussi pour les assistantes maternelles.

Part des seniors inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, en décembre 2010 (cat. ABC)



Métiers où la part des seniors inscrits depuis plus d'un an est la plus élevée, en décembre 2010 (cat. ABC)



Sources : Dares / Pôle emploi

Direction régionale des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Joël Blondel

Réalisation : Service études, statistiques et évaluations / [dr-idf.statistiques@direccte.gouv.fr](mailto:dr-idf.statistiques@direccte.gouv.fr)

Diffusion : Service communication

Tirage 800 exemplaires – N°ISSN : 1767-9877